

PLAN D'ACTION COLLECTIF POUR UN SPORT DURABLE

FOULÉE VERTE

Mouvement collectif pour un sport durable !



À propos

FOULÉE VERTE a pour ambition de mobiliser le milieu sportif montréalais dans la transition socioécologique et de renforcer sa capacité d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit d'un mouvement collectif qui accompagne et outille les organisations sportives dans leur démarche vers un sport plus durable.

Le public cible de FOULÉE VERTE regroupe les fédérations sportives, les associations sportives régionales, les clubs sportifs locaux, les équipes sportives professionnelles, les propriétaires d'infrastructures et d'équipements, ainsi que les promoteurs et promotrices d'événements sportifs.

Le projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec, coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et issu du Plan pour une économie verte 2030.

Partenaires :



Coordonné par :



Mise en contexte

Ce plan d'action découle d'un atelier prospectif tenu le 15 avril avec près de trente organisations sportives, visant à identifier des actions concrètes pour assurer la pérennité d'une pratique sportive sécuritaire et accessible dans un contexte de changements climatiques.

Il s'appuie également sur les diagnostics réalisés auprès de 24 organisations sportives, qui ont permis de mettre en lumière les principaux freins à l'intégration d'une démarche de transition socioécologique.

Le plan d'action répond à un besoin stratégique : **structurer et coordonner les efforts du milieu sportif afin de favoriser un changement systémique durable face aux défis posés par les changements climatiques.** Il vise à offrir une direction claire, à mobiliser les acteurs autour d'objectifs communs et à outiller le secteur pour qu'il puisse s'adapter de manière proactive et cohérente. En ce sens, il constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience du milieu sportif, soutenir sa transformation et accélérer la transition socioécologique.

Le plan se structure en deux volets. Le premier présente les actions que FOULÉE VERTE mettra en œuvre d'ici octobre 2027.

Bien que l'objectif soit de consolider le financement afin de déployer une seconde phase de FOULÉE VERTE au-delà de 2027, cette possibilité demeure incertaine à ce stade. Ainsi, le second volet propose des actions communes visant à instaurer une structure de responsabilité partagée pour assurer la pérennité du mouvement collectif.

L'équipe de FOULÉE VERTE assurera la coordination, mais d'autres acteurs seront mobilisés comme partenaires clés afin de garantir la continuité et l'ancrage durable de ces actions dans le temps.

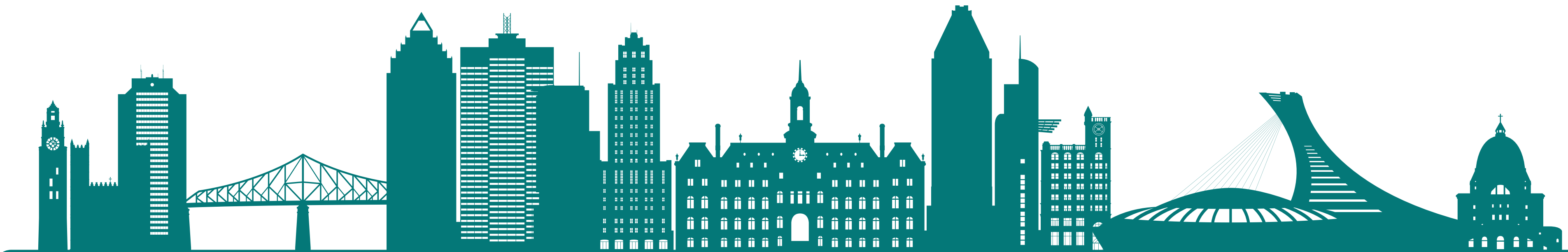


TABLEAU SYNTHÈSE

	Action	Indicateur	Cible
1	Réaliser une étude sur la perception des acteurs du milieu sportif face aux changements climatiques	Nombre total de répondants à l'étude	300
2	Collaborer avec le milieu sportif pour rédiger deux plaidoyers destinés aux instances décisionnelles	Nombre d'organisations sportives signataires par plaidoyer	15
3	Développer les connaissances et les compétences des acteurs du milieu sportif au moyen de deux activités de formation	Nombre d'inscriptions	50
4	Accompagner le milieu sportif dans leur démarche de transition socioécologique	Nombre d'organisations sportives accompagnées	28
5	Intégrer des critères de durabilité dans les programmes de soutien financier dédié au milieu sportif	Nombre de programmes de soutien financier ayant intégré des critères de durabilité à la suite d'un accompagnement	2

DEUXIÈME VOLET – Actions coordonnées par FOULÉE VERTE, avec une responsabilité partagée pour la pérennisation du mouvement collectif

TABLEAU SYNTHÈSE

	Action	Partenaires potentiels
6	Créer une plateforme de mutualisation des équipements dédiée au milieu sportif	À déterminer
7	Mener une campagne de sensibilisation sur l'impact des changements climatiques sur la santé des sportifs et des sportives	À déterminer
8	Promouvoir des outils de référence en matière de durabilité dans le milieu sportif	Réseau Éco-sportif
9	Développer une communauté de pratiques rassemblant les propriétaires d'infrastructures sportives et d'équipements pour harmoniser les critères de durabilité	À déterminer

Action 1 – Réaliser une étude sur la perception des acteurs du milieu sportif face aux changements climatiques

Cette étude, réalisée en collaboration avec l'UQAM, viendra compléter et renforcer le portrait du milieu sportif déjà réalisé auprès de 24 organisations sportives ayant effectué un diagnostic. Elle mettra l'accent sur les individus plutôt que sur les pratiques organisationnelles.

En documentant les niveaux de connaissance, les préoccupations environnementales et la disposition à s'engager dans la transition socioécologique, elle fournira une base factuelle solide pour orienter les actions futures. Les résultats constitueront un outil stratégique, permettant d'appuyer des recommandations auprès des instances décisionnelles et de justifier la mise en place de mesures concrètes pour accompagner le milieu sportif dans son adaptation aux nouvelles réalités climatiques.

L'étude ciblera l'ensemble des personnes œuvrant dans le milieu sportif, sans se limiter aux organisations directement associées au public cible de FOULÉE VERTE.

Indicateur	Cible 2027
Nombre total de répondants à l'étude	300

Action 2 – Collaborer avec le milieu sportif pour rédiger deux plaidoyers destinés aux instances décisionnelles

Deux plaidoyers ciblés seront élaborés en collaboration avec des organisations du milieu sportif, puis transmis aux acteurs clés des instances municipales et provinciales afin de renforcer leur engagement. Ces plaidoyers pourront notamment recommander :

- un financement conditionnel à l'intégration d'initiatives écoresponsables
- un accompagnement structuré pour soutenir la transition des organisations sportives
- une augmentation de l'imputabilité et de la reddition de comptes
- des mesures visant à renforcer la résilience des infrastructures sportives

Les plaidoyers s'appuieront sur un argumentaire cohérent avec les objectifs publics. Chaque plaidoyer sera adapté aux interlocuteurs municipaux ou provinciaux concernés, et accompagné d'une stratégie de diffusion et de suivi pour maximiser son impact.

Afin d'assurer la pertinence, la légitimité et la portée de ces messages, leur rédaction et leur diffusion seront réalisées en partenariat avec des organisations sportives réunies au sein d'un comité de travail.

Indicateur	Cible 2027
Nombre d'organisations sportives signataires par plaidoyer	15

Action 3 – Développer les connaissances et les compétences des acteurs du milieu sportif au moyen de deux activités de formation

Deux formations thématiques seront conçues et déployées d'ici 2027. Elles auront pour objectif d'outiller les organisations sportives sur un ensemble de sujets clés, tels que le lien entre le sport et les changements climatiques et d'autres enjeux prioritaires en matière de durabilité.

Objectifs associés :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du milieu sportif, favorisant ainsi l'intégration progressive et durable de la transition socioécologique au sein des organisations.
- Combler le manque d'expertise et de connaissances en matière de transition socioécologique.
- Mutualiser les ressources de formation afin d'assurer un accès équitable et une cohérence des pratiques.

Indicateur	Cible 2027
Nombre d'inscriptions	50

Action 4 – Accompagner le milieu sportif dans leur démarche de transition socioécologique

Une première cohorte d'accompagnement a été lancée en avril 2026 et regroupe sept organisations sportives. Une seconde cohorte est prévue pour janvier 2027, portant à quatorze le nombre total d'organisations accompagnées.

L'objectif est d'offrir des cohortes supplémentaires afin d'élargir la portée de l'accompagnement et de doubler le nombre d'organisations soutenues. D'autres formes d'accompagnement collectif pourraient être développées, permettant d'inclure un plus grand nombre d'organisations simultanément et de mutualiser les ressources afin d'optimiser l'efficacité et l'accessibilité du soutien offert.

Cette démarche d'accompagnement vise à pallier le manque d'expertise en matière de durabilité au sein du milieu sportif, en renforçant les capacités des organisations et en favorisant le partage de connaissances.

Indicateur	Cible 2027
Nombre d'organisations sportives accompagnées	28

Action 5 – Intégrer des critères de durabilité dans les programmes de soutien financier dédié au milieu sportif

Cette action vise à accompagner les instances offrant des programmes de subvention, notamment Sport et loisir de l'île de Montréal et la Ville de Montréal, afin d'assurer l'intégration systématique de critères de durabilité dans leurs mécanismes de financement.

FOULÉE VERTE contribuera à soutenir cette intégration, notamment par :

- la création d'outils facilitant l'analyse et l'application des critères de durabilité
- la production d'un guide d'intégration destiné aux organisations sportives
- un soutien pour harmoniser ces critères avec les réalités du milieu sportif

Cette démarche s'aligne avec les orientations du ministère de l'Éducation, notamment celles énoncées dans son Plan d'action en développement durable, afin d'assurer une cohérence stratégique entre les politiques publiques et les pratiques de financement.

Indicateur	Cible 2027
Nombre de programmes de soutien financier ayant intégré des critères de durabilité à la suite d'un accompagnement	2

Comme mentionné précédemment, le second volet regroupe des actions communes visant à instaurer une structure de responsabilité partagée afin d'assurer la pérennité du mouvement collectif.

L'équipe de FOULÉE VERTE assurera la coordination du plan d'action et travaillera en étroite collaboration avec les partenaires clés afin d'assurer le suivi des actions. Une veille de financement sera réalisée par FOULÉE VERTE. Toutefois, le financement et la mise en œuvre des actions devront reposer sur un effort collectif, condition essentielle pour en garantir la continuité et l'ancrage durable dans le temps.

Dans ce cadre, une identification des partenaires potentiels sera réalisée pour chacune des actions prévues, de même qu'une clarification des résultats attendus associés à leur mise en œuvre. Aucun indicateur de mesure n'est défini à ce stade, ceux-ci étant appelés à être développés conjointement avec les partenaires une fois mobilisés.



Action 6 – Créer une plateforme de mutualisation des équipements dédiée au milieu sportif

La création d'une plateforme de mutualisation des équipements répond au besoin de réduire l'empreinte environnementale du milieu sportif en limitant les achats d'équipements neufs. En favorisant le partage, elle permet de prolonger la durée de vie du matériel, de réduire les coûts pour les organisations et de rendre l'accès aux équipements plus équitable, tout en renforçant la collaboration entre organisations.

Inspirée de modèle existant tel que le Partage Club (prêt entre voisins), cette plateforme sera conçue pour être accessible à l'ensemble du public cible de FOULÉE VERTE, afin de structurer et d'amplifier un réseau de partage qui, pour l'instant, repose principalement sur le bouche-à-oreille.

Partenaires potentiels : à déterminer

Résultats attendus :

- Réduction des achats d'équipements neufs grâce à une utilisation accrue du partage.
- Structuration d'un réseau de partage permettant de passer d'un système informel à une solution centralisée et accessible.
- Optimisation de l'utilisation des équipements existants, réduisant le gaspillage et prolongeant la durée de vie du matériel.

Action 7 - Mener une campagne de sensibilisation sur l'impact des changements climatiques sur la santé des sportifs et des sportives

Le déploiement d'une campagne de sensibilisation visera à faire connaître au grand public des risques encore largement méconnus que les changements climatiques posent à la santé des personnes pratiquant des activités sportives, tout en encourageant l'adoption de comportements sécuritaires adaptés aux nouvelles réalités climatiques.

Les changements climatiques exposent de plus en plus les athlètes et les personnes actives à des risques accrus pour leur santé. L'effort physique amplifie notamment les effets du stress thermique, de la pollution atmosphérique et d'autres facteurs environnementaux, rendant les pratiquantes et pratiquants particulièrement vulnérables.

Partenaire potentiel : à déterminer

Résultats attendus :

- Sensibilisation du grand public aux risques sanitaires que les changements climatiques entraînent pour la pratique sportive.
- Adoption accrue de pratiques sécuritaires lors d'activités sportives en conditions climatiques extrêmes.

Action 8 - Promouvoir des outils de référence en matière de durabilité dans le milieu sportif

Le Réseau Éco-Sportif a développé deux outils structurants pour soutenir la transition durable du milieu sportif :

- la Charte d'écoresponsabilité des fédérations et organisations sportives québécoises ;
- le Guide des bonnes pratiques pour l'organisation d'événements écoresponsables destiné aux promoteurs et promotrices d'événements sportifs.

Ces documents constituent des ressources essentielles pour pallier le manque d'expertise et de compétences environnementales au sein de nombreuses organisations sportives. L'action vise à accroître leur diffusion, leur visibilité et leur adoption, notamment en s'appuyant sur la mobilisation générée par le mouvement FOULÉE VERTE afin d'amplifier leur portée et d'encourager leur intégration dans les pratiques courantes.

Partenaire potentiel : Réseau Éco-Sportif

Résultats attendus :

- Renforcement des compétences environnementales des fédérations, associations, clubs, promoteurs/promotrices d'événements sportifs.
- Adoption accrue de la Charte et du Guide par les organisations sportives.
- Uniformisation des pratiques écoresponsables dans l'organisation d'événements sportifs.
- Accroître la reconnaissance et la visibilité du Réseau Éco-Sportif au sein du milieu sportif

Action 9 - Développer une communauté de pratiques rassemblant les propriétaires d'infrastructures sportives et d'équipements pour harmoniser les critères de durabilité

Cette démarche vise à soutenir les propriétaires dans l'intégration systématique d'exigences environnementales lors de l'accueil d'événements sportifs, tout en renforçant leur compétitivité dans un contexte où les pratiques écoresponsables deviennent un standard attendu.

En créant un espace d'échange structuré, les organisations pourront partager leurs expériences, harmoniser leurs pratiques et définir des normes minimales de durabilité applicables aux événements qu'elles accueillent, contribuant ainsi à une transformation durable du milieu sportif.

Partenaires potentiels : à déterminer

Résultats attendus :

- Harmonisation des pratiques en matière d'accueil d'événements sportifs durables.
- Renforcement de la capacité d'action des propriétaires pour intégrer des exigences environnementales dans leurs processus.
- Amélioration de l'empreinte environnementale des événements accueillis dans les infrastructures participantes.
- Valorisation du leadership régional en matière de durabilité dans le sport.